



Pau, le 27 novembre 2017.

## Compte rendu des Journées d'Automne de la CFC

*Présents :*

*Arnaud ASTIER, Renan BOUIS, Sébastien BOVIS, Gilbert DJURAKDJIAN, Nicolas ECARNOT, Mathieu GALLET, Olivier GOLA, Mathilde HAUSER, Mayeul KAUFFMANN, Bruno MANY, Patrick MORGANTI, Didier RAPPIN, David THEVENET, Jérôme WILLEMIN.*

*Excusés :*

*Nicolas RAYNAUD, Remy MULLOT, Pierre FAIVRE, François TOURNOUX, Nicolas SANS, Philippe LECLERC.*

*Avec la participation de Laure.HEMMERLE*

Les Journées d'Automne de la commission, moment privilégié d'échanges et de travaux, se sont déroulées les **25 et 26 novembre 2017** à Choranche (Isère).

L'organisation logistique a été assurée cette année par Arnaud ASTIER. Le lieu de rencontre était le Gîte Vol de Nuit, situé dans le village de Choranche, proposant toutes les conditions d'accueil, en mode gestion libre.

### **Programme.**

#### **Samedi**

8h30 : accueil au Gîte Vol de Nuit (Choranche) site des journées.

9h30 : accès à la Grotte de Gournier ; activité commune pour les participants.

17h00 : travaux en salle

19h00 : repas

21h00 : suite de sujets à l'ordre du jour ; montages vidéo techniques.

#### **Dimanche**

Dimanche : les débats s'étalent sur la matinée et jusqu'à 15h00 (déjeuner sur le pouce, à la volée).

Les derniers participants quittent le gîte à 16h sous de petites giboulées de neige roulée.

### **Sujets de l'ordre du jour.**

- La nouvelle lettre de mission de la fédération.
- La formation : retour d'expérience 2017, aménagement de cursus pour 2018, calendrier 2018, fichier des cadres, les règlements de formation, le site CFC.
- Sujet environnement : plaquette FFCAM, cahier du CEN Rhône-Alpes.
- Point CCI.
- Budget.
- Divers : le projet Open Street Map (M. Kauffman).

## Lettre de mission.

D. Rappin président de la CFC, donne lecture des points concernant la commission (5 points sur 8 ; les 3 autres points concernent spécifiquement les activités d'alpinisme, vélo de montagne et surf de montage).

### **Point 1 :**

*Destinés aux initiateurs qui ne sont pas nécessairement des formateurs, ces kits ont pour but de leur donner les éléments de mise en œuvre des UF dans les comités et dans les clubs. Le but est ici de proposer un support « clé en main » intégrant la logique de formation et les différentes étapes menant à [autonomie : parcours de formation, ateliers « type », validations, mise en œuvre, encadrement, etc.*

*Le service activités proposera un canevas de ces kits, afin de garder une forme identique quelles que soit les activités proposées : « marque de fabrique » FFCAM.*

*Ces guides ne seront disponibles qu'en format numérique.*

*Echéances : Avril 2018*

Les membres présents de la commission s'attachent aux aménagements des formations que la CFC propose pour améliorer la formation des pratiquants, en vue principalement de mieux les préparer pour l'obtention des brevets de cadres bénévoles. Ainsi, le niveau initiateur est révisé. Il ressort de l'analyse des compétences évaluées et des besoins des clubs d'ajouter à l'initiateur de nouvelles compétences de validation et d'encadrement :

- en stage :  
l'initiateur est désormais habilité à encadrer les stages suivant : Unité de Validation Progression Autonome, Unité de Formation Eau Vive en bassin artificiel et l'Unité de Formation Techniques Verticales.
- en formation continue :  
l'objectif est de permettre aux pratiquants de se former pas à pas, à leur rythme, au cours de la pratique en club, au contact des cadres et avec l'aide des Livrets Canyon). Dans ce cadre, l'initiateur est habilité à prendre en charge l'Unité de Formation Grandes Verticales.

Ces éléments prendront place, avec les outils déjà existants, dans le « Kit UF vers l'autonomie » dont le canevas sera transmis par la fédération (février-mars 2018).

O. Gola sera en charge de la version CFC.

### **Point 2 :**

*La note annuelle de la fédération sur les activités précise le cadre des encadrements dans les clubs sera complétée. Actuellement, aucune référence n'est faite aux licenciés formés à l'autonomie en dehors de la pratique en SAE (pratique dans les créneaux libres). Les commissions fédérales d'activités proposeront un cadre en soulignant la plus-value que pourraient apporter ces licenciés formés à [autonomie (UF validé) dans les pratiques dans les clubs :*

- *dans les activités collectives lorsque l'activité comporte des licenciés formés à l'autonomie (en totalité ou partiellement suivant les activités)*
- *dans les activités de découverte, dans lesquelles ces licenciés pourraient participer à « l'aide à l'encadrement » avec des cadres brevetés.*
- *dans les activités avec des mineurs pour lesquelles les activités encadrées par « des bénévoles non brevetés, à jour de cotisation, habilités par le président de l'association sous sa responsabilité », et en rendant nécessaire comme pour la SAE la validation de l'UF vers l'autonomie dans l'activité. Les activités randonnée, raquettes à neige et VDM sont concernées.*

*Echéances : novembre 2017*

Ce point concerne les notions d'autonomie et d'aide à l'encadrement.

La CFC propose depuis de nombre année un niveau faisant l'objet d'une validation « autonome en progression ». La validation de ce niveau explicite que la personne concernée peut être amenée en plus de ses capacités personnelles à « seconder le cadre dans des manœuvres de corde simples ». La formation UVPA, dédiée, dispose déjà dans un Extranet d'une colonne « Validé » / « Refus » attestant de la validation du niveau ou pas.

La cadres brevetés pourront donc, selon leur estimation de pertinence sur le terrain, de se faire seconder par un adhérent « autonome progression ». Cela sera d'autant plus aisé si le même adhérent a déjà suivi les formations Eau Vive niveau 1 et Unité de Formation Techniques Verticales avec avis favorable pour se présenter aux tests techniques (entrée en formation initiateur).

La notion de second qui était déjà présente auparavant, fera désormais clairement partie des prérogatives de l'Autonome lors des sorties en club.

### **Point 3 :**

*Il appartient aux commissions fédérales d'activités de proposer à la publication, chaque année une note courte (recto-verso — type lettre CNA de 2017) vers tous les clubs et tous les cadres de l'activité concernée afin de fluidifier les communications entre la fédération et ses commissions fédérales, et les acteurs des activités dans les clubs. Pour cette saison 2018, cette communication aura pour objectif de consolider la place des UF dans les pratiques.*

*Echéances : Janvier 2018*

La lettre de la commission est un outil qui a été utilisé 1 ou 2 fois par le passé, sans suivi malheureusement.

La première lettre, 2018, sera l'objet de présenter les aménagements de cursus et les outils à disposition tant des adhérents que des clubs. Toute la matière est donc prêt. Il faut juste la structurer. Cette opération sera réalisée pour une diffusion en janvier lors de l'assemblée générale fédérale.

Cette lettre rappellera systématiquement que le site CFC-FFCAM (<http://cfc-ffcam.fr>) est à disposition de tous pour préparer sa formation, accéder aux documents et informations utiles. Les pages sont régulièrement mises à jour pour un service optimal.

### **Point 4 :**

*C'est un lourd chantier, nous en parlerons le 14 octobre lors du prochain séminaire des comités.*

*Afin de donner une vraie cohérence de la formation sur un territoire, les comités proposeront chaque année un plan intégrant toutes les actions de formation qu'elles soient de niveau 1 (y compris les UF) ou de niveau 2 (formation des cadres). Ce plan s'appuiera bien entendu sur les dynamiques des clubs mais également sur les besoins identifiés en fonction des activités sur le territoire. Ce plan de formation sera transmis à la fédération en tout début de saison pour discussion, via en particulier les commissions fédérales d'activités qui donneront un avis à destination du CD fédéral. Une évaluation du « réalisé » sera également programmée en fin de saison.*

*Le plan sera suivi par des indicateurs par rapport à l'activité sur le territoire (par exemple taux d'UF par activité, taux de brevetés, ..).*

*Afin de donner plus de force à ce dispositif, les subventions fédérales seront associées à chaque plan de formation et à leur réalisation, et non plus à chacune des actions de formation. En particulier, la fédération négociera le volet financier de ces plans de formation via ses commissions fédérales d'activités sur un principe d'objectifs et de moyens (COM) Dans ce contexte, les comités pourront présenter à la fédération des demandes de subventions fédérales qui ne s'appuient pas uniquement sur les formations de niveau 2.*

*Une note spécifique sera transmise à chaque Commission Fédérale d'Activités lors de la mise en place de ces plans de formation territoriaux*

*Echéance : 2018*

Sur la partie d'adaptation de l'offre de formation aux besoins des clubs et des adhérents, la CFC effectue déjà un recensement dans les clubs des régions les plus actives pour proportionner l'offre à la demande.

La proposition du CoDir de mettre en place le plan de formation peut s'avérer utile pour intégrer les demandes des régions lointaines des massifs et sites de pratique.

O. Gola propose d'intégrer à l'onglet formation sur le site CFC un QCM permettant à toute personne intéressée de se faire connaître et d'indiquer ses attentes ou demandes. **Objectif : janvier 2018.**

Sur l'aspect financier, les membres de la CFC sont plus dubitatifs. En effet un certain nombre de stages se réalisent tardivement, suite à une forte demande qui n'avait pas été anticipée. A l'inverse, certaines formations lourdes (stage de cadres) sont parfois annulées par manque de stagiaires (nombre mini non atteint). Ce point sera abordé avec l'équipe fédérale pour plus de précision.

**Point 5 :** Ne concerne pas la CFC.

### **Point 6 :**

*La Commission fédérale Canyon devra réfléchir à une adaptation de son cursus de formation des licenciés (référentiel avril 2017) mettant plus en valeur les UF s'intégrant dans un accès vers l'autonomie (et des compétences associées). Cela concerne le positionnement des Unités de Formations actuellement non référencées en tant qu'UF vers l'autonomie ainsi qu'une proposition élargie de compétences. Un format type « UF en alpinisme » pourrait constituer un point de départ dans ce travail.*

*Echéance : Avril 2018*

*Ce point concerne le schéma de formation.*

*Le nouveau schéma de formation en place depuis 2017 répond déjà à ce point. Il se décompose en deux axes et deux objectifs :*

- *formation simple en quatre degrés : aguerri, expert*
  - *formation en club*
  - *formation lors de stages*
- *formation de cadres en trois niveaux : initiateur, moniteur, instructeur*

Le nouveau schéma de formation en place depuis 2017 répond déjà en grande partie à ce point. Il se décompose en deux axes :

- *formation des pratiquants : débutants, autonome, aguerri et chevronné. Elle se réalise :*
  - *en formation continue c'est dire pas à pas, au rythme de chaque pratiquant, au cours de la pratique en club, au contact des cadres et avec l'aide des Livrets Canyon*
  - *en stages organisés par les comités territoriaux.*
- *formation des cadres : initiateur, moniteur, instructeur : formation en stage uniquement.*

Ces différentes filières disposent d'un cheminement spécifique et de points de passage permettant :

- *de garantir le niveau d'entrée attendu des candidats au stage initiateur.*
- *de faciliter et d'encourager la formation des pratiquants pour leur permettre de disposer d'un niveau de compétences élevé et d'une solide expérience et ainsi, les encourager à devenir cadre bénévole.*
- *de permettre à nos cadres bénévoles de se perfectionner et d'accroître leur niveau de compétences.*

**Point 7 et point 8 :** Ne concernent pas la CFC.

## La formation.

### Bilan de l'année

Pas de retour d'expérience spécifique donnant lieu à remarque.

Le programme s'est déroulé selon les saisies d'Extranet.

Quelques entrées ont été annulées ; UF mal saisie pour le canyonisme hivernal ; souci de saisie pour le RIF ; formation UVPA en club (PACA) qui n'a pas été réalisée.

### Evolution de cursus et outils.

- Évolution et aménagement du cursus de formation : le cursus est complété pour répondre au point 2 de la lettre de mission, en particulier pour les précisions des capacités des initiateurs à agir au niveau des clubs (formation de club UF découverte, eau vive, techniques verticales, grandes verticales) et même des comités (même UF sauf grandes verticales).
- Les outils et méthodes de travail : pour chaque formation (unité de valeur, unité de formation, stage de cadre) un livret est disponible (site CFC). Il ne sera pas conseillé de télécharger le document trop à l'avance afin de pouvoir bénéficier de la dernière mise à jour (maintenue sur le site).
- Le compteur d'accès au site [cfc-ffcam.fr](http://cfc-ffcam.fr) (voir en annexe) montre une sollicitation continue, avec deux pics d'accès en mars et septembre, et 56000 visites sur 12 mois, soient plus de 155 visites par jour. Le positionnement du site permet également aux visiteurs de revenir à la page principale du site fédéral.

### Actions correctives :

- Les situations d'accident de l'année : 3 cas ont été répertoriés qui donne lieu à réflexions et décisions d'action.
  - Cas des cadres alsaciens ; accident avec chute, incriminant possiblement la casse d'un descendeur en huit. Les circonstances exactes sont en cours d'investigation. Toutefois, il s'agit d'un cas de 8 en butée.
  - Cas d'une adhérente cafiste (en sortie hors collective de club) ayant chuté à la fin des Ecouges 1, avec la corde. Dans ce cas également le huit en butée est présent dans la réflexion.
  - Cas d'une fracture lors d'un passage aquatique, en présence de nombreux cadres. Dans ce cas, c'est la notion de meneur de la sortie qui est mise en avant.
- Décisions :
  - une fiche technique dédiée au huit en butée sera rédigée. La technique indiquera qu'un huit en butée doit être systématiquement sécurisé au moyen d'un anneau de sangle accompagné deux mousquetons à vis ou d'un seul mousqueton à vis lorsque le huit est relié par une tête d'alouette, L'utilisation d'un anneau « à rallonge » (sangle dynema utilisable pliée en 2, 3 ou 4 ganses) est également possible et permet de s'adapter à tout type de configurations. La dé-sécurisation pour faire fonctionner le mode débrayage doit donc se faire une fois l'équipier qui descend parti du relais.
  - pour les formations de cadre, la conduite de sortie sera travaillée en insistant sur le fait qu'un cadre principal doit être clairement identifié au départ, indépendamment du nombre de cadres présents dans le groupe. Cela est valable pour tout type d'action, stage, sortie collective, sortie de rassemblement.
  - Durant l'analyse du montage « unité de formation eau vive en canyon », le débat porte sur la façon d'acheminer les sacs en présence d'un obstacle vertical et aquatique (cascade très arrosée par exemple). La technique du sac sur le dos est à proscrire. La position sac longé court au porte matériel présente trop de risque de blocage avec la corde ; même remarque pour le sac en bout de longe (tresse entre longe du sac et corde). Il est donc préconisé une gestion séparée des participants et des sacs (technique du téléphérique).

## Les règlements de formation.

Compte tenu des évolutions récentes du cursus, et pour répondre à la lettre de mission fédérale, une révision des règlements de formations de cadres (initiateur, moniteur, instructeur) est à envisager à brève échéance.

Compte tenu du temps de formation et du contenu de formation, la part « évaluation » a augmenté au détriment de la part « formation » sensu stricto. La part formation se réduit désormais à des ajustements dans l'usage des bases et connaissances acquises hors du stage lui-même.

De ce fait, il est important d'inciter les candidats aux brevets à se former suffisamment et avant toute inscription. Le nouveau synoptique des formations, les explications qui l'accompagne ainsi que les Livrets Canyon qui nous permettent d'assurer un suivi individualisé des acquis en stage ou en formation continue, devrait nous permettre d'y parvenir.

La formation de cadres en canyon pâtit encore de l'obligation de disposer d'un professionnel dans l'équipe pédagogique. Cette situation est d'autant plus problématique pour la CFC qu'elle ne peut se justifier que par des intérêts qui ne la concernent pas directement et qui freinent son développement et sa capacité de formation car nos cadres ont le sentiment de ne pas être considérés à juste titre par leur propre fédération aux même titre que les cadres de la FFME et de la FFS. Cette situation génère également des conflits d'intérêts car en guise de professionnels nous employons essentiellement nos propres cadres bénévoles (titulaires d'un DE).

A savoir que la mise en place du professionnalisme en canyon a pris naissance dans le milieu fédéral qui, durant de nombreuses années, a joué le rôle d'organisme de formation professionnelle habilité par l'Etat. FFS et FFME (délégataire) ont tout naturellement contribué à la mise en place du brevet d'état et continue à l'accompagner. En aucune façon, l'arrivée des formations d'état en canyon n'est venu faire de l'ombre au savoir-faire de ces fédérations qui n'ont donc jamais eu besoin de recourir aux professionnels pour la délivrance de leurs brevets.

La CFC après plus 20 ans d'expérience a fait ses preuves et souhaite pouvoir aligner son école sur le mode de fonctionnement de la FFS et de la fédération délégataire FFME.

Une solution entrevue cet été de disposer d'instructeurs habilités par un professionnel à délivrer des brevets mais elle n'a pas encore abouti. La CFC forme pourtant des moniteurs dont les capacités sont reconnues (entrée DEJEPS par exemple).

L'équipe dirigeante actuelle préfère proposer que le professionnel puisse n'intervenir que durant la phase finale d'évaluation. Ceci pose des soucis d'organisation afin que le professionnel puisse évaluer équitablement tous les stagiaires.

En outre, il est fait remarquer que les cadres initiateurs et moniteurs FFME ou FFS, validés de fait sans l'intervention d'un professionnel, peuvent obtenir équivalence avec le brevet FFCAM. Ce qui tente à prouver que la présence d'un professionnel n'est pas indispensable pour que soit reconnu ces brevets à la FFCAM.

Au maximum, la CFC souhaite une « reconnaissance du brevet », avec jouissance des prérogatives associées. ça veut dire quoi exactement ?

La CFC demande que les justificatifs techniques nécessitant la présence d'un professionnel lui soient réaffirmés explicitement.

Pour mémoire, les professionnels qui souhaitent intégrer le cursus fédéral sont admis en entrée du stage moniteur. Leur diplôme est en effet dédié à l'encadrement mais pas spécifiquement à la formation en unité de formation ou stage.

Toutes ces considérations montrent que la situation n'est pas cohérente aujourd'hui. Un débat posé avec le CoDir et la DTN est nécessaire pour poser une situation consensuelle, à traduire dans les règlements de formation de cadres.

## Reconnaissance des formations en club.

Si l'une des vocations des Livrets Canyon est de permettre aux pratiquants de se former lors des sorties en club et de valider les acquis, ces documents une fois remplis sont également émargés par un cadre identifié. Ils permettent donc une traçabilité des formations individuelles et offre une garantie supplémentaire pour la CFC. Afin de garantir le niveau d'entrée au stage Initiateur, il sera demandé aux futurs candidats Initiateur de maîtriser le contenu des Unité de Formation Verticale et Unité de Formation Grandes Verticales (et de présenter si possible ces Livret émargés).

Le président suggère que les cadres de club ouvrent des contrats d'objectif sans date précise de façon à inscrire en fin d'exercice les adhérents validés, qui sont ainsi connues de la base Extranet.

## Programme 2018

Le programme de formation été 2018 : besoin et engagement des cadres organisateurs

- les grandes lignes du programme sont posées. Les deux axes de formation, en club, en stage, doivent être dynamisés dès la prochaine saison.
  - Formation en club ; afin de valider les adhérents, il est proposé l'ouverture d'un CO sur l'année, en frais réel (pas de subvention fédérale). Cela concerne les unité de formation.
  - Formation en stage : une grande partie des UF possibles sont proposées.
- les initiateurs seront impliqués dès la saison 2018, particulièrement en formation de club, et dans la mesure des opportunités dans les stages.
- La grille préliminaire est donnée en annexe.
- Question des recyclages : la liste des cadres à recycler sera demandée et analysée afin d'évaluer le nombre de cadres concernés. Un certain nombre d'anomalies seront corrigées. Il s'agit principalement des cadres formateurs, dont le brevet d'initiateur est dépassé mais pas recyclé. Ils apparaissent donc dans les listings comme étant « non recyclé » et considérés comme tel par des présidents qui ne sont pas au fait du cursus canyon.

## **Environnement des canyons.**

Sujets concernant l'environnement.

- relecture du cahier technique du CEN AURA  
Peu de relecteur effectifs. Ceux qui ont lu le document de travail l'ont trouvé aussi riche que synthétique ; il s'agit d'un document de très bonne facture, pouvant servir pour les travaux internes (livret formation environnement).  
Les remarques collectées seront envoyées au CEN dans la semaine.
- sélection des photos pour la plaquette FFCAM ; plusieurs photos qui ont été transmises ont été validée pour contribuer à une certaine forme de l'environnement en canyon.  
Le choix final a été stocké sur un lieu d'échange afin de permettre aux chargés de montage d'y accéder. Les auteurs sont disponibles pour fournir les photos sous d'autre format selon le besoin.

## **Elections de DTR.**

Point sur les AG de région :

- Pas d'évolution constatée durant l'année.
- Le tableau en annexe rappelle les membres élus de la commission, les chargés de mission et les membres actifs

## CCI

La CCI : cadre d'action ;  
retour sur la réunion d'octobre 2017 ; le suivi des sites de pratiques.

- La dernière réunion de la CCI s'est tenue à Paris en octobre
- RIF : l'action phare de la CCI n'aura pas lieu en 2018 ; le compte rendu sera diffusé très rapidement à présent.
- Seul axe de travail à brève échéance : la gestion des sites et la mise à jour de la base construite sur le site FFME.
  - La liste des contacts locaux doit être remise à jour
  - Diffusion des cas à traiter par l'intermédiaire de N. Apicella vers les correspondants locaux.
  - Le recours à un professionnel pour réaliser cette opération a fait l'objet d'un refus par la CFC-FFCAM et l'EFC-FFS. Cela induit de dynamiser l'action locale de nos cadres fédéraux.

## Finances.

Budget : orientation et dotations

Ce point sera discuté avec le nouveau bureau fédéral.

Dans l'état actuel des intentions, un budget comparable à celui des années précédentes paraît raisonnable.

Si l'enveloppe RIF n'est pas utilisée, la CFC propose de revenir au rassemblement national « à l'ancienne », moment de rencontre et de pratique partagée.

## Divers.

Autre point : le projet OSM.

Mayeul KAUFFMANN présente le projet Open Street Map (OSM) qui est un projet ouvrant accès à une base de données cartographiques libres de droit.

Cet outil de grande puissance permet de capitaliser des informations de toute nature dans une applications qui permet un usage facilité (d'un point de vu légal) des fonds cartographiques.


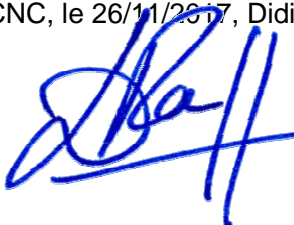
En outre, cela peut constituer une plate-forme idéale de contribution canyon, en capitalisant les informations de parking, d'accès, d'échappatoires ; chose qui n'existe pas aujourd'hui.

Mayeul sera en charge de diffuser un petit support pratique afin de permettre à ceux qui le désire de se familiariser avec les applications et tenter une première contribution.

## Échanges conviviaux :

- Sortie cohésion d'équipe : afin de souder plus les liens entre les membres actifs de la commission, il a été décidé lors des JA 2016 de consacrer une demi-journée à un échange sur le terrain. Le lieu choisi a été la grotte du Gournier, voisine de la grotte de Choranche. La remontée s'est faite en « spéléo sèche », dans la vaste galerie fossile. La visite de l'actif (niveau inférieur) en combinaison néoprène n'a pas pu se faire compte tenu de l'ennoisement du réseau (pluie sur ancienne neige du plateau). Le retour de la galerie fossile s'est faite en mode « canyon », compte tenu du niveau d'eau ; belle cascade finale au lac de sortie.
- Soirée montage vidéo pour travailler les thème de « UF Eau Vive niveau 2 ».
- Moments musicaux improvisés animés par Mayeul.

Pour la CNC, le 26/11/2017, Didier Rappin, président.





ANNEXE : tableau d'accès au site cfc-ffcam.fr depuis 1 an.

Résumé par mois										
Mois	Moyenne journalière				Totaux mensuels					
	Hits	Fichiers	Pages	Visites	Sites	kB F	Visites	Pages	Fichiers	Hits
<a href="#">Nov 2017</a>	2307	1408	537	121	2596	26567664	2681	11830	30993	50757
<a href="#">Oct 2017</a>	2684	1537	489	134	3425	40622209	4183	15187	47650	83219
<a href="#">Sep 2017</a>	2979	2358	1320	272	7554	33378879	8180	39600	70759	89370
<a href="#">Aou 2017</a>	2037	1473	666	141	4246	34685928	4372	20656	45680	63174
<a href="#">Juil 2017</a>	2874	1607	789	164	4262	73775147	5093	24467	49846	89120
<a href="#">Juin 2017</a>	2247	1676	672	201	2290	18134326	3834	12777	31848	42705
<a href="#">Mai 2017</a>	1190	703	295	106	2308	19234438	3310	9167	21800	36917
<a href="#">Avr 2017</a>	2060	1343	654	169	3797	23120952	5093	19621	40299	61801
<a href="#">Mar 2017</a>	2395	1466	659	242	4821	23485288	7520	20456	45455	74260
<a href="#">Fev 2017</a>	3085	1908	396	125	4103	37724356	3517	11092	53433	86403
<a href="#">Jan 2017</a>	1870	1349	524	151	3043	19145595	4698	16265	41836	57984
<a href="#">Dec 2016</a>	2292	1724	816	136	2558	19553571	4221	25320	53456	71062
<b>Totaux</b>						<b>369428353</b>	<b>56702</b>	<b>226438</b>	<b>533055</b>	<b>806772</b>